

## Réouverture des écoles: les maires pour une concertation avec l'Education nationale

Paris, 22 avr. 2020 (AFP) -

L'Association des maires de France demande que s'engage une concertation avec le ministère de l'Education nationale pour répondre aux préoccupations des élus sur la réouverture des écoles, prévue à partir du 11 mai.

"Les communes, qui ont la charge des écoles primaires, sont directement concernées par le retour en classe de millions d'élèves", avec le début du déconfinement, écrit l'AMF mercredi dans un communiqué.

"Il s'agit d'un enjeu sanitaire considérable, dont le bon déroulement repose pour une part importante sur les maires et leurs équipes", souligne-t-elle.

L'AMF "se tient à la disposition du ministère", "sur la base des recommandations qu'elle a déjà formulées, pour que s'engage une concertation qui permette de répondre aux préoccupations des maires".

L'association, qui réunit la quasi-totalité des maires, souhaite l'élaboration d'"un protocole national adaptable localement qui définisse le calendrier de reprise, les catégories d'élèves concernés et les recommandations sanitaires applicables aux personnels et aux enfants".

Les questions liées "au port de masques ou de désinfection des locaux" doivent être traitées en priorité, souligne-t-elle.

D'autres interrogations portent sur les transports, la restauration et les activités périscolaires, "assumés par les communes".

"Si les maires mettront tout en oeuvre pour assurer le retour à l'école dans les meilleures conditions, ils doivent pouvoir disposer des moyens nécessaires au risque d'aggraver des inégalités déjà fortes entre les territoires", écrit l'AMF.

Plusieurs points "nécessitent impérativement une évaluation commune avec les collectivités", souligne-t-elle, comme "la définition des conditions d'accueil" des enfants dans les classes ou "l'organisation d'activités autour du sport, de la santé, de la culture et du civisme sur le temps scolaire".

dch/caz/mm

Afp le 22 avr. 20 à 18 05.